

DEMANDES D'ENVOI DE DOCUMENTS OU DE RENSEIGNEMENTS

Formulaire à retourner par lettre recommandée avec demande d'avis de réception envoyée au siège social de la Société :

ALAN ALLMAN ASSOCIATES
Conseil d'Administration
9/15 rue Rouget de Lisle
92130 Issy-les-Moulineaux

Ou par voie électronique à l'adresse suivante :
investisseurs@alan-allman.com

Je soussigné(e)

Nom, Prénom :

Demeurant à :

Code Postal :

Ville :

Pays :

E-mail :

Titulaire de : action(s) de Alan Allman Associates sous la forme :

- Nominative
- Au porteur, inscrite(s) au compte de (nom de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de votre compte titres) :

Reconnais avoir reçu les documents afférents à l'assemblée générale précitée et visés à l'article R.225-81 du Code de commerce,

Demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'assemblée générale mixte du 23 juin 2021, tels qu'ils sont visés par l'article R.225-83 du Code de commerce.

Fait à

Le

Signature

Conformément à l'article R.225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs, peut, à compter de la convocation de l'assemblée et ce jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Le même droit est ouvert à tout actionnaire propriétaire de titres au porteur, qui justifie de cette qualité par transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes titres d'un intermédiaire habilité.